

L'INDUSTRIE:

L'avenir de l'Île - de - France

Les salariés attendent des réponses à leurs exigences pour une amélioration immédiate des conditions de vie et de travail. Oui dès maintenant, il faut des mesures immédiates pour répondre à l'urgence de la situation:

Chez Peugeot-Citroën, Sanofi, Air France, Bouygues, Arcelor ainsi que dans des dizaines de PME ou Très Petites Entreprises les annonces de destructions d'emplois s'accroissent. La CGT estime à plus de 30 000 les emplois menacés en Île-de-France. **Cette catastrophe sociale et économique doit être stoppée au plus vite !**

Dans certaines entreprises, les salariés sont mobilisés depuis plusieurs semaines pour s'opposer aux licenciements et obtenir des décisions favorables à l'emploi.

La CGT considère qu'il faut des mesures aptes à relancer l'économie:

Il faut des mesures immédiates pour répondre à l'urgence de la situation !

- Porter le SMIC à 1700 euros brut/mois comme base des grilles de salaires.
- Augmenter les salaires, les points d'indice dans la Fonction Publique, les pensions et les minima sociaux.
- Contrôler les aides publiques aux entreprises. (170 milliards d'euros versés en 2010).
- Stopper les plans de suppression d'emplois et contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- Réformer la fiscalité en profondeur, créer de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus.
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif.
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.

MARDI 9 OCTOBRE
Journée européenne de luttes
Créer des emplois industriels
pour sortir de la crise !

Manifestons à Paris
le 9 octobre à 13h30
Place d'Italie vers Montparnasse

RÉINDUSTRIALISONS
L'ÎLE-DE-FRANCE
C'EST L'AVENIR!



la
cggt
Union Régionale
Île-de-France

- **Conquérir dans l'entreprise, de nouveaux droits** et pouvoirs pour les salariés, instaurer une sécurité sociale professionnelle.
- **Ramener l'âge de départ à la retraite** à 60 ans à taux plein, pour tous !
- **Mettre en place un fond européen de solidarité sociale** et de développement économique.

Le patronat (Medef) s'appuie sur la situation économique pour exiger plus de «souplesse», plus de «compétitivité». Nous récusons l'idée que les entreprises aient besoin de plus de flexibilité alors qu'elles font des salariés une variable d'ajustement pour accroître leurs profits. Au contraire d'une généralisation de la précarité, la CGT propose la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle.

Aujourd'hui, des mobilisations sont nécessaires, des rendez vous sont proposés pour permettre l'expression des revendications:

Au contraire d'une généralisation de la précarité, la CGT propose la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle !

Mardi 9 octobre, l'emploi et les enjeux industriels seront au coeur d'une première mobilisation à l'échelle européenne. Cette initiative a lieu à l'appel de la Fédération Européenne de l'Industrie. En France, 7 manifestations seront organisées le 9 octobre. Cette journée sera une journée interprofessionnelle d'actions liant les enjeux industriels aux préoccupations des salariés de tous les secteurs, sur l'emploi et le pouvoir d'achat.

Samedi 29 septembre, à Aulnay sous Bois avec un rendez vous de lutte unitaire, avec les PSA et de nombreuses entreprises pour **la défense et le développement de l'emploi.**

Dimanche 30 septembre, avec une manifestation à Paris **contre la ratification du traité de stabilité européen.** Ce traité imposerait une austérité renforcée en France comme cela est le cas dans plusieurs pays européens, Avec la Confédération Européenne des Syndicats, la CGT est opposée à la ratification de ce traité par la France, quelque soit la procédure utilisée. L'austérité érigée en dogme ne peut que conduire à l'appauvrissement des salariés et des retraités et empêchera toute reprise de la croissance.

Mardi 9 octobre

Manifestons à Paris

13h30 - Place d'Italie vers Montparnasse

Je me syndique à la CGT !

Nom: **Prénom:** **Age:**

Adresse:

..... **Ville:** **Code Postal:**

Tél: **E-mail:**

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 48 18 83 92 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

